



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1582

Attribution de subventions de fonctionnement à 10 lieux culturels dans le domaine des arts visuels, sur le Fonds d'Intervention Culturel – FIC pour un montant global de 187 000 €
Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1582 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 10 LIEUX CULTURELS DANS LE DOMAINE DES ARTS VISUELS, SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL – FIC POUR UN MONTANT GLOBAL DE 187 000 € APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je vous rappelle que la Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

- Soutien à la création artistique et culturelle ;
- Inspiration et émancipation par des parcours d'éducation artistique et culturelle et le développement des pratiques artistiques amateurs ;
- Echanges et coopérations à Lyon, en France, en Europe et dans le monde.

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires seront conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture et soutenir la création artistique, favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique, promouvoir les droits culturels, mettre en œuvre l'éco-responsabilité et la transition écologique et sociale au sein de cette politique publique et enfin, participer à la coopération et aux solidarités internationales.

L'engagement dès 2021 et pour les années à venir est de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création. A cet égard, les subventions annuelles de fonctionnement sollicitées par le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) sont un levier important. Dans le cadre de rééquilibrage au sein du budget culture, le montant des subventions proposées a été revu à la hausse afin de participer à des conditions de travail et de production des œuvres plus favorables aux artistes.

Les subventions de fonctionnement attribuées aux lieux sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : part d'accueil de productions locales dont des créations dans la programmation ; ligne artistique claire ; définition précise des modalités d'accueil des artistes ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire. Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics, ...).

LES ARTS VISUELS

Les arts visuels représentent un volet majeur dans la politique culturelle de la Ville de Lyon en raison de la diversité des propositions culturelles et d'un maillage cohérent entre le Musée d'Art Contemporain, la Biennale d'art contemporain, les centres d'art, les artistes plasticiens et les écoles d'art.

Dans ce domaine, la Ville de Lyon s'engage notamment à développer son soutien à des lieux qui accueillent des résidences d'artistes et à poursuivre le soutien aux centres d'art qui jouent un rôle essentiel d'accompagnement des artistes et de liens avec les publics autour de leurs œuvres.

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter 10 associations du secteur des arts visuels qui ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Ces lieux et ces projets correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création. La diffusion de formes variées d'art contemporain représente, en effet, un réel atout pour notre ville grâce à la diversité des expositions offertes.

Ces structures : lieu de résidences (comme la Friche Lamartine ou la Factory de la Galerie Roger Tator), Centres d'art (comme la BF 15, Galerie Roger Tator, Salle de bains, Bleu du ciel, Attrape-couleurs) sont un maillon essentiel du milieu de l'art contemporain à Lyon défendant chacun des lignes artistiques fortes reconnues sur le plan régional et souvent national. Parallèlement à ce travail de création, ces associations mènent des activités de sensibilisation pour amener le public lyonnais à la découverte de formes d'art inédites.

ASSOCIATION BF 15 – 11 quai de la pêcherie 69001 Lyon

Association de diffusion de l'art contemporain, la BF15 est un centre d'art qui met en avant la réflexion, la création, la recherche artistique et l'expérimentation. Elle suggère aux artistes d'investir l'espace dans sa globalité ou dans ses spécificités ; sa mission consiste à soutenir la création à travers la production d'œuvres originales et à aider les artistes pour mener à bien leur projet. Souvent, les expositions à la BF15 sont des premières expositions personnelles.

La BF15 veille à ce que ces propositions soient confrontées au plus large public, professionnel ou non. Elle développe un accueil spécifique au public scolaire, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Elle compte parmi les espaces d'art de référence dans les parcours de formation des étudiants en Ecole des Beaux-Arts et en écoles d'art de la région. A raison de 5 expositions par an, en 2021, la BF15 a accueilli 3 200 visiteurs.

Pour 2022, la programmation propose 5 expositions et rassemble des artistes de différents champs artistiques et générationnels qui élaborent chacun une écriture singulière en rapport à l'espace.

Des partenariats sont noués avec la Biennale des Musiques Exploratoires BiME (Tania Mouraud), l'Institut français dans le cadre de la saison France-Portugal (Sara Chang Yan et Lucille Uhlrich), la Biennale d'Art Contemporain (Gaëlle Loth) ou encore le Théâtre des Célestins (Floraine Sintès).

Le Budget prévisionnel 2022 est de 180 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 78 000 €
Etat : 46 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 40 000 €
Ressources propres : 5 500 €

La convention cadre formalisant l’attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 57 000 € à la BF15.
Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2021 : 57 000 €

ASSOCIATION ROGER TATOR – 36 rue d’Anvers 69007 Lyon

Créée en 1996, sous format associatif, la galerie Roger Tator est un lieu d’expérimentation, qui propose une programmation transversale ouverte sur le design, l’art contemporain et l’architecture. La programmation met en avant l’alternance d’artistes, de designers et d’architectes et privilégie la notion de projet.

Elle occupe une galerie rue d’Anvers qui se veut un lieu d’investigation et d’expérimentation artistique. Son espace se transforme au gré des artistes, designer-euses ou plasticien-nes, qu’elle accueille en ses murs. Elle se consacre à des projets prospectifs et constitue un des principaux lieux relais de design à Lyon.

La galerie Tator porte aussi le projet *Factatory*, débuté en 2014. Il s’agit de modules installés à Gerland, sur un terrain mis à disposition par la SNCF. Lieu de création dédié avant tout à la recherche et à l’expérimentation, la Factatory est occupée par des créateurs aux activités diverses, occupant ces espaces sur des durées déterminées variables, sélectionnés sur appel à projets.

La Factatory est structurée dans l’esprit d’un village artistique constitué de plusieurs pôles distribués autour d’une place centrale: des ateliers de travail intérieurs et extérieurs, un espace d’exposition, une ressourcerie et un potager, ce qui lui a permis de développer de nouvelles missions comme la monstration, l’assistance à la production d’œuvres, le recyclage et l’expérimentation végétale.

Chaque année, en plus des 5 expositions dans la galerie, la galerie Tator propose une exposition hors les murs et plusieurs interventions in situ sur le site de la Factatory. Une visibilité du travail des occupant-es est donnée à voir par le biais d’ouvertures régulières des ateliers et l’organisation de micro expositions.

En 2021, 5 expositions se sont tenues à la galerie Tator ainsi qu’un projet hors les murs dans le cadre de la Fête des Lumières, dans le centre hospitalier St Joseph-St Luc. La Factatory a reçu 16 résidents, organisé 13 ouvertures publiques. En 2021, c’est 2 500 visiteur-euses accueillis.

En 2022, la galerie Tator prévoit 6 expositions à la galerie. D’autre part, elle développe de plus en plus la co-production d’œuvres avec des galeries privées et d’autres structures associatives ou institutionnelles. Des partenariats sont noués avec Moly Sabata et la Fondation Albert Gleize (Alisha Wessler), la Biennale d’Art Contemporain (Beat Lippert), la Fête des Lumières de Lyon (avec la céramiste Julia Huteau).

Le Budget prévisionnel 2022 est de 98 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 31 000 €
Etat : 23 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 32 000 €
Région SCAN : 9 000 €
Ressources propres : 3 000 €

La convention cadre formalisant l’attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 26 000 € à l’association Roger Tator.

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2021: 26 000 €

ASSOCIATION LA SALLE DE BAINS – 1 rue Louis Vitet 69001 Lyon

Créée en 1998, l’Association a pour mission principale d’organiser et de produire des œuvres d’art, des expositions, ainsi que des publications sur l’art contemporain. Le projet artistique se fait en maintenant la qualité d’un projet artistique prospectif et en s’appuyant sur un réseau international. La Salle de Bains est devenue au fil des années un lieu de référence sur l’art contemporain au niveau national.

La Salle de Bains propose un programme structuré autour de projets monographiques qui accueillent 3 artistes par an. A chaque saison, sur une période de 3 à 5 mois successifs, un-e artiste est invité à réaliser une exposition en 3 séquences successives, 3 rendez-vous donnés au public qui se déploient dans le temps et dans différents espaces de la ville de Lyon. En 2021, la Salle de Bains a accueilli 1480 visiteurs et visiteuses (dans son lieu et hors les murs).

En 2022, elle met à l’honneur en particulier Owen Piper, Pauline Perplexe (collectif d’artistes) et Lena Henke (sous réserve). La Salle de Bains continue de développer des partenariats variés avec des structures culturelles (comme le cinéma Comoedia) afin de diversifier le public et croiser les disciplines.

Le Budget prévisionnel 2022 est de 143 740 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 34 000 €
Etat : 34 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 34 000 €
Aides privées : 3 000 €
Ressources propres : 140 €

La convention cadre formalisant l’attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 25 000 € à la Salle de Bains.

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 20201 : 25 000 €

ASSOCIATION LE BLEU DU CIEL – 12 rue des Fantasques 69001 Lyon

Le Bleu du ciel est né en 1999 à l’initiative de Gilles Verneret. L’association s’est donnée pour mission de montrer différents aspects de la photographie contemporaine. Aujourd’hui, elle s’oriente vers la monstration d’artistes d’avant-garde défendant un point de vue documentaire créatif, en relation avec les disciplines transversales sociologiques, historiques, architecturales, anthropologiques ou littéraires. Elle donne à voir une

photographie documentaire et contemporaine ouverte sur les problèmes de notre temps, selon le concept de nouveau documentaire. Sur la saison 2020-2021, le Bleu du Ciel a accueilli 2 455 visiteur-euses.

En 2021 Le Bleu Du Ciel a fêté ses 20 d'existence, en réalisant l'ouvrage *Le ciel est bleu, 20 ans de photographie documentaire*, édité pour l'occasion, présentant le travail d'une centaine d'artistes sélectionnés qui illustrent la ligne artistique du Bleu du Ciel depuis sa création.

En 2022, 5 expositions sont programmées, avec des photographes comme Philippe Bazin, Christiane Vollaire, Pierre Vallet, Maxence Rifflet, Jules Spinatsch, Taysir Batniji, Laurent Mulot, toutes monographiques. Elles sont accompagnées d'une programmation de 8 Cafés Photographiques qui consistent à recevoir un photographe travaillant en région Auvergne-Rhône-Alpes, pour présenter son travail sous la forme d'une projection et d'un dialogue avec un ou une critique, suivi d'un temps convivial de débat avec le public.

Un partenariat est amorcé avec Joerg Bader en tant que commissaire d'une exposition par an, visant à faire rayonner la galerie à l'échelle internationale.

Le Budget prévisionnel 2022 est de 129 000 € avec en principales recettes attendues:

Ville de Lyon : 45 000 €
Etat : 45 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 39 000 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 40 000 € au Bleu du Ciel.
Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2021 : 40 000 €

ASSOCIATION L'ATTRAPE-COULEURS – 5 place Henri Barbusse 69009 Lyon

Créée en 2000 la galerie associative L'attrape-couleurs (portée jusqu'en 2020 par l'association *St'art /up*) assurait depuis 2001 une permanence artistique sur le territoire de Saint-Rambert dans un lieu situé dans le bâtiment de l'ancienne mairie de Saint-Rambert-l'Île-Barbe. En janvier 2020, l'association emménage au pied de la tour panoramique de la Duchère dans un local mis à disposition gratuitement par la mairie du 9^e arrondissement. Cette nouvelle localisation territoriale et architecturale a conduit l'association à redéfinir son projet associatif.

L'Attrape-Couleurs est un lieu de soutien à la création contemporaine émergente dans toute sa diversité d'expression. Il s'agit d'exposer dans des conditions professionnelles de jeunes artistes qui trouvent dans L'Attrape-couleurs une tribune pour faire connaître leur travail et un tremplin pour leurs futures activités artistiques. Parfois des artistes confirmés, sont exposés, ils ont alors un effet d'entraînement pour donner plus de visibilité au centre d'art et aux jeunes artistes.

En s'installant à la Duchère, le projet artistique a été adapté dans le sens d'une plus grande ouverture sur le quartier, avec notamment la mise en place de projets artistiques hors les murs, susceptibles de mobiliser les habitants et les structures socio-culturelles

implantées localement. L'association, auparavant dénommée Star't-Up en a profité pour changer son nom et prendre le même nom que celui de la galerie, afin que ce soit plus lisible pour les partenaires.

La question des publics fait partie intégrante du projet artistique, intégrant un travail de médiation avec les élèves des écoles du 9e arrondissement (visites guidées, ateliers réguliers d'expression plastique). Le lieu participe aussi aux actions culturelles du quartier et cherche à développer une collaboration plus étroite avec des structures locales (médiathèque, MJC...).

L'association présente 4 expositions (collectives ou personnelles), des lectures, des rencontres, des performances, en recherchant une résonance avec le territoire : Yveline Loiseur, Claire Georgina Daudin ont été parmi les artistes invités en 2021. 480 visiteurs-euses sont venus.

En 2022, 5 expositions monographiques sont prévues ; 3 expositions seront consacrées à des artistes bénéficiant de leur première exposition en Auvergne-Rhône-Alpes, 2 d'entre elles seront proposées en parallèle de la Biennale d'art contemporain.

Depuis le début d'année 2021 les travaux de réfection de la tour panoramique, prévus sur 2 ans, perturbent la visibilité du centre d'art. C'est pourquoi l'Attrape-Couleurs souhaite notamment continuer à développer des projets hors les murs en collaboration avec des structures socio-culturelles du quartier, à l'image du projet « du pain dure » développé avec l'artiste Morgane Demoreuille.

Le Budget prévisionnel 2022 est de 71 400 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 14 900 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes: 15 000 €
Ressources propres : 300 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 12 000 € à l'association l'Attrape-Couleurs.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2021 : 12 000 €

FRICHE LAMARTINE - 21 rue saint victorien 69003 Lyon

Crée en 2010 sur le site Lamartine, l'association Lamartine a pour objet l'animation de lieux d'expérimentation et de création artistique, coopératifs et pluridisciplinaire.

L'année 2019 a été marquée par la relocalisation de la Friche avec son déménagement, libérant le site Lamartine et emménageant au sein des sites suivants :

- Ronfard, 1 130 m² (dont 790 m² d'ateliers), 21 rue saint Victorien Lyon 3^{ème},
- Pionchon, 150 m² (dont 50 m² d'ateliers), 11 rue Claudius Pionchon Lyon 3^{ème},
- Tissot, 500 m² (dont 300 m² d'ateliers), 20 rue Tissot Lyon 9^{ème}.

La friche Lamartine accueille environ 90 équipes permanentes à l'année et plus de 30 équipes occasionnelles bénéficiant des ateliers et ressources.

L'association est cogérée en 2021 par 114 adhérents permanents de disciplines artistiques variées (arts visuels, audiovisuel, artisanat d'art, spectacle vivant etc.) menant un projet de

coopération culturelle mutualisant les savoirs, les compétences et le matériel et encourageant les croisements artistiques.

En 2021, plus d'une centaine d'équipes ont pu travailler/créer/expérimenter sur les sites de la Friche. Malgré le contexte compliqué, une dizaine d'ouvertures publiques ont été possibles pour de petites jauges, notamment dans le nouvel espace ERP nommé "Le Plateau", ainsi que 5 sorties de résidences et une vingtaine de rencontres artistiques professionnelles. Tous les mercredis, l'association accueille les ateliers "blabla" de conversation en français pour l'association Singa, soit environ 65 bénéficiaires. Les travaux d'aménagement ont également occupé le collectif, rendant petit à petit les lieux mieux adaptés à leurs pratiques.

En 2022, les objectifs 2021 se poursuivent, avec un accent particulier sur l'ouverture et le maillage territorial. Plusieurs projets ont émergé du collectif :

- lancer des créations "*made in Lamartine*" regroupant plusieurs disciplines ;
- la création d'une artothèque d'œuvres d'artistes en résidences ;
- la création d'un "livret des résidents" valorisant tous les artistes ;
- l'organisation de portes ouvertes et de festivals ;
- la finalisation de la signalétique ;
- la création d'une fresque collective à l'angle des sites Ronfard et Pionchon ;
- le développement des sorties de résidences pour le Plateau ;
- l'organisation de conférences/formations sur des thèmes transversaux aux artistes ;
- la finalisation des travaux d'aménagement et le lancement des travaux d'embellissement.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 283 300 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Etat : 17 600 €
Recettes propres : 51 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € pour la Friche Lamartine.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 :
10 000 €

KOMMET - 2 grande rue de la Guillotière 69007 Lyon

Créée en mars 2019, Kommet a pour objet le soutien, la promotion et le développement de l'art contemporain sous toutes ses formes. Kommet se présente comme un lieu d'art contemporain destiné à la promotion et au soutien d'artistes et commissaires d'exposition émergents, vers une insertion dans le monde professionnel. L'association travaille sur une programmation éclectique, soucieuse d'être en phase avec la diversité des pratiques artistiques développées par les artistes actuels.

Initialement installée montée des Carmélites (Lyon 1er), Kommet a déménagé à l'été 2021 pour s'installer dans un nouvel espace mutualisé dans le quartier de la Guillotière, le Montebello (Lyon 3e). Ce nouveau lieu, mis à disposition par la Métropole, est porté par

l'association Cagnard qui rassemble différents acteurs de l'art contemporain : des ateliers d'artistes, Studio Ganek et Kommet.

Par ses activités, Kommet souhaite toucher et sensibiliser de nouveaux publics en favorisant les rencontres et les échanges autour de l'art contemporain. À raison de 4 expositions par an, le commissariat se veut participatif et engagé au plus près des artistes et de leurs pratiques.

Pour la saison 2021-2022, Kommet programme les artistes suivants : Simon Lazarus, Guillaume Lo Monaco, Rémy Drouard (en partenariat avec la résidence Moly-Sabata), Hélène Hulak et Mélissa Mariller et AuchKatzStudio.

En parallèle, en collaboration avec un cabinet de conseils et d'expertise comptable et le macLYON, Kommet a proposé en 2021, un cycle de 4 conférences-formation dédié aux artistes-auteur.rice.s. Kommet renouvellera cette série de conférence à destination des artistes. Kommet souhaite développer des ateliers en lien avec sa programmation avec une action culturelle à destination des relais sociaux et les écoles du quartier.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 101 650 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 25 000 €
Ville de Lyon/Politique de la ville : 4 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 25 000 €
Métropole : 10 000 €
Mécénat : 10 650€
Recettes propres : 2 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour Kommet.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 :
5 000 €

SUPERPOSITION - 24- cours Lafayette 69003 Lyon

Créée en 2016, cette association est dédiée à la promotion de l'art urbain. Elle accompagne une centaine d'artistes issus de domaines variés : graf, collage, illustration, muralisme, photographie, sculpture et vidéo. A Lyon, l'association lutte contre les lieux vacants, en proposant des modèles complets d'occupation transitoire répondant à plusieurs problématiques.

L'association a porté des événements comme l'*Urban Art Jungle Festival* et des interventions plus spécifiques telles que la création de fresques murales (escaliers Mermet, fresque au sol rue Victor Hugo), ou encore l'occupation temporaire de lieux comme un local au Centre commercial Confluence ou plus récemment l'occupation du fort Saint Laurent place Bellevue (Lyon 4^e).

Depuis septembre 2020, Superposition occupe de manière éphémère un nouvel espace dans le 3^e arrondissement « *la tour Superposition* » (anciens bureaux), dans le quartier de

la Part-Dieu, boulevard Vivier Merle. Cette occupation intègre une quinzaine de résidences d'artistes. Elle y a réalisé elle a réalisé la 2ème édition de l'exposition *Spraying Board*.

En 2021 Superposition a mené l'occupation artistique éphémère de la *Cité des Halles* dans le 7^e arrondissement en organisant une exposition collective et 2 expositions individuelles. Ce projet, impulsé par Urban Era (Bouygues immobilier), avait pour objectif de tester durant l'été la reconversion future de la friche industrielle Nexans. Dans le cadre de *La rue des Enfants*, elle a participé à la co-construction d'une fresque à l'école Meynis, dans le 3^e arrondissement.

En 2022, Superposition a prévu de mener la 6^{ème} édition de l'*Urban Art Jungle Festival*, à la Cité des Halles. L'association quitte la tour Superposition, et va s'installer dans d'anciens bureaux sur le site de la Cité des Halles, où elle assurera la direction artistique, avec mise en place de 20 résidences d'artistes.

L'exposition *Spraying Board* s'exportera au Vietnam, dans le cadre d'un partenariat avec Ho Chi Minh Ville.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 423 880 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon culture : 10 000 €
Ville de Lyon Evènements : 4 000 €
Etat : 18 000 €
Mécénat : 25 000 €
Recettes propres : 292 920 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour Superposition.

Pour information, subventions reçues au titre de l'année 2021 :

Au titre du fonctionnement : 3 000 €

Au titre du fond d'urgence : 2 500 €

POLE TECHNIQUE - 3 place Sathonay 69001 Lyon

L'association Pôle Technique, créée en 2020 est composée de plasticien·nes, de designer·euses, d'auteur·ices, de commissaires, et de graphistes, toutes et tous diplômés de l'ENSBA de Lyon. Sa mission consiste à accompagner l'émergence et la professionnalisation des étudiant·es à la sortie de l'école, afin de maintenir et d'élargir une communauté d'artistes active à Lyon, à travers la mise en place d'expositions, d'événements, d'ateliers et de workshops. Elle a reçu en décembre 2020 le prix des Partenaires de l'ENSBA de Lyon pour son projet de résidence *Mouse* (Tour panoramique de la Duchère).

La rencontre avec ICF Habitat (bailleur social de la SNCF), par l'intermédiaire de la Mairie du 4e, a abouti à la création du lieu Monopôle en juillet 2021, situé au 4 boulevard des Canuts. Ce nouveau lieu a été inauguré le 23 septembre 2021.

Par ce lieu, nommé *Monopole*, l'association a pour ambition de mettre à disposition un lieu d'expression de la création contemporaine, pensé par et pour les jeunes artistes lyonnais, ainsi qu'à destination des artistes nationaux et internationaux, favorisant la rencontre des professionnels de l'art à Lyon et les étudiant.es sortant d'écoles.

En 2022, l'équipe poursuit l'aménagement du lieu Monopôle, afin de permettre une modularité entre les expositions et les événements ponctuels, ainsi que des moments de production d'atelier pour les membres de l'association.

Afin de tisser des liens avec les différents lieux culturels à Lyon, Pôle Technique a pour volonté de mutualiser outils et connaissances avec d'autres associations d'artistes et également le projet de se rapprocher des conseils de quartier, afin d'élargir le public des événements de Monopôle et mettre en œuvre des actions culturelles avec les écoles du quartier par exemple.

Cette première année pleine de fonctionnement du lieu se concrétise par 3 expositions collectives et des expositions individuelles de Pierre Allain et de Damien Troadec. Un cycle de 6 conférences/rencontres avec des professionnels de l'art contemporain est programmé de février à juin.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 82 533 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 8 854 €
Région: 6 300 €
Métropole : 4 900 €
Fondations : 2 000 €
Mécénat : 3 150 €
Recettes propres : 4 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour Pôle Technique.

Pour information, pas de demande de subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021

AU 46 - 46 rue de Cuire 69004 Lyon

L'association Au46 a été créée en mai 2018 sous l'impulsion de 3 artistes soucieux de défendre la vocation artistique et culturel du lieu situé 46 rue de Cuire, jusqu'ici occupé par le collectif « Les Sarrazineurs ».

Les Ateliers Au46 sont dédiés à la création contemporaine (arts visuels et arts vivants) et aux échanges artistiques. Autogéré par les artistes résidents, cet espace-outil propose des ateliers de travail modulables distribués sur 300 m², doté d'un jardin de 60m², pour une douzaine d'artistes en résidence simultanée. Par cette mutualisation, les artistes émergents ont l'opportunité d'accéder à un outil de production et d'exposition à faible coût encourageant l'entraide, les échanges culturels et le partage des moyens. 3 formes de résidences sont proposées (Long terme, court et moyen terme).

La structure s'inscrit dans une démarche pédagogique et de transmission des savoir-faire. Les actions culturelles prennent différentes formes : workshops sculpture, moulage, tissage ou théâtre, ouverts à des groupes amateurs mixtes homogènes (âge, niveau), proposés par les artistes partageant ainsi leur démarche de création. L'espace d'exposition du rdc, en vitrine, donne à voir aux habitants du quartier autant le processus créatif que des œuvres abouties.

En 2022, plusieurs artistes sont accueillis en résidences longues : Fabienne Gras - Sculpture, Charlotte Peyrard - Sculpture, Cie Larsen Affect - Théâtre inclusif, Raphaël Petitprez - Arts plastiques, Raphaële Claustrat – Peinture, Ria Firth – Peinture, Léa Michel - Scénographie et donneront lieu à 2 expositions collectives et 6 expositions individuelles.

L'AU 46 a à cœur de participer à la vie de quartier en intégrant les parcours d'expositions des événements « *Influences Nocturne* », « *360° sur l'art* », en développant un projet de fresque participative avec les enfants de l'école Atys, en nouant un partenariat avec le Café solidaire Daddy, en intervenant à la Bibliothèque du 4°. Une collaboration entre le service culturel de l'INSA et les ateliers est également envisagée. Une rencontre avec les élèves-ingénieurs aura lieu courant 2022 aux Ateliers Au46.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 67 900 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 10 000 €
Etat : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 8 000 €
Recettes propres : 29 950 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € pour Au 46
 Pour information, pas de demande de subvention reçue au titre de l'année 2021.

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2022, une subvention de fonctionnement à chacune de ces 10 structures conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 4^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 187 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

Nom de l'association	Montant de la subvention
La BF15 (Lyon 1 ^{er})	57 000 €
Roger Tator (Lyon 7 ^e)	26 000 €

Nom de l'association	Montant de la subvention
La Salle de Bains (Lyon 1 ^{er})	25 000 €
Le Bleu du ciel (Lyon 1 ^{er})	40 000 €
L'attrape-couleurs (Lyon 9 ^e)	12 000 €
Kommet (Lyon 3 ^e)	5 000 €
Friche Lamartine (Lyon 3 ^e)	10 000 €
Superposition (Lyon 3 ^e)	3 000 €
Pole Technique (Lyon 1 ^e)	5 000 €
AU46 (Lyon 4 ^e)	4 000 €
TOTAL fonctionnement	187 000 €

- 2- Les conventions cadre établies entre la Ville de Lyon et les associations la BF15, Roger Tator, la Salle de Bains, Le Bleu du Ciel, sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.
- 4- La dépense en résultant, soit 187 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022 de la Direction des Affaires Culturelles, programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 42652, nature 65748, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET